

N/Réf : 497/D/CERViDA-UL/2024

Lomé, le 13 août 2024

LETTRE D'AUTO-CERTIFICATION DE LA PROCEDURE DE PASSATION DE MARCHES

Je soussigné Professeur **Coffi AHOLOU**, Directeur du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), atteste par la présente que la procédure de passation des marchés ci-dessous énumérés sont conformes aux réglementations nationales qui régissent l'acquisition des biens, la réalisation de travaux et de services approuvés par la Banque mondiale.

ILD 4.3 : Amélioration de l'infrastructure pour la recherche et l'apprentissage (approvisionnement et travaux de génie civil)

RLD 4.3.2 : Jalon 2 : Suivi-contrôle des travaux et réalisation à 50% des travaux de construction du bâtiment de CERViDA-DOUNEDON

N°	Libellé du marché	Méthode de passation	Etat d'avancement
1	Travaux de construction du siège du CERViDA-DOUNEDON	DAO	<p>Le marché est approuvé le 31 juillet 2023 et l'ordre de service est notifié le 03 août 2023 pour un délai d'exécution de dix (10) mois.</p> <p>Un premier avenant administratif a été signé le 20 octobre 2023 prorogeant le délai d'exécution de sept (07) mois supplémentaires.</p> <p>Un deuxième avenant administratif a été signé le 17 mai 2024 prorogeant le délai d'exécution de trois (03) mois supplémentaires.</p> <p>Un troisième avenant administratif a été signé le 12 août 2024 prorogeant le délai d'exécution de quatre virgule (04,5) mois supplémentaires.</p>

Le Directeur

Prof. Coffi AHOLOU